

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240126_P_020
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec la Communauté de Communes Du Pilat Rhodanien relative à l'organisation d'un camp jeunesse pour l'hébergement au camping de la Lône en faveur des jeunes de 15-17 ans.

Le Président,

N° 20240126_P_020

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Communauté de Communes Du Pilat Rhodanien
Représentée par Monsieur Serge RAULT
9 rue des prairies
42410 PELUSSIN**

Pour l'organisation d'un camp jeunesse en camping pour 2 groupes de 15 jeunes âgés de 15-17 ans sur 3 jours au camping de la Lône sur la commune de Saint Pierre de Boeuf.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Dates : Séjour 1 : Du 8 au 10 juillet 2024

Séjour 2 : DU 10 au 12 juillet 2024

Participants : 15 jeunes de 15-17 ans par séjour soit 30 jeunes au total

Lieu : Saint Pierre de Boeuf

Montant : 538.40€ TTC

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 26 janvier 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240126-20240126_P_020-AU
Reçu le 07/05/2024